

## Code de conduite du PAM

- Je m'engage à servir les idéaux de paix, de respect des droits fondamentaux, de progrès économique et social, et de coopération internationale. Je prends l'engagement d'accomplir les tâches qui m'incombent et de me conduire, tant dans ma vie publique que privée, avec compétence, intégrité, impartialité, indépendance et discrétion.
- Je fais la promesse de me conformer aux règlements et règles du PAM et/ou aux termes de mon contrat, et de signaler tout manquement auxdits règlements, règles ou termes de contrat, étant entendu qu'au cas où je le ferais j'ai le droit d'être protégé d'éventuelles représailles conformément à la *politique du PAM concernant la protection des personnes signalant des cas d'irrégularité*.
- Je reconnais que les privilèges et immunités dont jouissent éventuellement les employés du PAM leur sont conférés uniquement dans l'intérêt du Programme et ne me dispensent nullement d'observer la législation locale ni de m'acquitter de mes obligations juridiques ou financières privées.
- Dans mes rapports avec les autres employés du PAM, je m'engage à contribuer à créer sur le lieu de travail un climat harmonieux, fondé sur le respect mutuel et la compréhension, le respect de la diversité, et exempt de harcèlement ou d'abus d'autorité. Je me conformerai à la *Politique du PAM sur le harcèlement, le harcèlement sexuel et l'abus d'autorité*.
- Dans tous les aspects de mon interaction avec les personnes que le PAM s'efforce d'assister et les communautés dans lesquelles elles vivent, je fais la promesse de respecter leurs droits, leur dignité et leur sécurité, de prendre en compte les besoins et les préoccupations qu'elles ont formulés, et d'agir avec impartialité et équité. Je m'engage à respecter les instructions du PAM relatives aux *Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles*.
- Je promets de fonder mes actions sur l'honnêteté, la bonne foi, l'impartialité et l'incorruptibilité. Je m'engage à me conformer à la *Politique du PAM contre la fraude et la corruption* et à dénoncer toute pratique ou tentative de pratique contraire à cette politique ou raisonnablement soupçonnée de l'être.

- Je m'engage à m'acquitter de mes fonctions officielles et à gérer mes affaires privées de manière à prévenir tout conflit d'intérêt effectif, apparent ou potentiel, et à éviter tout retentissement négatif sur l'image du PAM. Je n'accepterai aucune distinction honorifique, décoration, faveur, cadeau ou rémunération de la part d'un gouvernement ou d'autres sources privées ou publiques extérieures au PAM, à l'exception de ce qui est autorisé, le cas échéant, au titre de la *politique du PAM relative à la divulgation d'intérêts financiers, aux activités extérieures et aux activités extérieures et aux distinctions honorifiques, décorations, faveurs, cadeaux ou rémunération*. Au cas où surviendrait un conflit d'intérêts, je m'engage à le signaler à l'unité pertinente du PAM et à coopérer à son règlement en ayant exclusivement en vue les intérêts du Programme.
- Je promets de ne pas utiliser à des fins non autorisées toute information confidentielle à laquelle j'aurais eu accès pendant ma collaboration avec le PAM ni divulguer une telle information aux personnes non autorisées, conformément aux dispositions de la *Directive du PAM sur la divulgation de l'information*.
- Je reconnais qu'en tant qu'employé du PAM je suis responsable et comptable de toutes les actions que j'ai accomplies ainsi que de toutes les décisions et de tous les engagements que j'ai pris dans l'exercice de mes fonctions. Je fais la promesse d'utiliser les avoirs, les biens, l'information et les autres ressources du PAM avec soin, efficacité, efficacité et intégrité, et uniquement à des fins autorisées, et je reconnais que je suis responsable des ressources du PAM placées sous ma gestion.
- Je reconnais pour guide de toutes mes actions les principes et les valeurs consacrés dans la Charte des Nations Unies: droits fondamentaux de la personne humaine, justice sociale, dignité et valeur de la personne humaine, respect de l'égalité des droits des hommes et des femmes et de celle des droits des nations, grandes et petites.
- Je m'engage à concourir à la mission du PAM consistant à promouvoir la sécurité alimentaire et œuvrer à l'éradication de la faim.